

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION CLIENTS
DE LA PLATEFORME CLIENTS HelloGova
(mises à jour le 19 février 2020)**

PRÉAMBULE – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La société CARJOY (ci-après "**CARJOY**") est une société par actions simplifiée au capital social de 20.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 850 301 219, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 19005989 en qualité de Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance et dont le siège social est situé au 9, allée Jeanne de Lartigue 33650 La Brède.

CARJOY a pour activité le développement et l'exploitation d'une Plateforme accessible à l'adresse <https://hellogova.com> (ci-après la « **Plateforme Clients** ») et plus généralement, la fourniture de services liés à celle-ci (les "**Services HelloGova**"), en vue, en particulier, de mettre en relation des particuliers ou des professionnels souhaitant procéder à l'acquisition ou à la location d'un véhicule (ci-après les « **Clients** ») avec des propriétaires de véhicules automobiles (ci-après les « **Loueurs** » ou « **Vendeurs** ») et des sociétés d'assurance (ci-après les « **Assureurs** ») et des sociétés de financement (ci-après les « **Financeurs** ») (désignés ensemble les « **Partenaires** ») aux fins de faciliter la conclusion de contrats de location, de vente, de financement et d'assurance de véhicules.

Il est précisé que la Plateforme Clients offre un accompagnement du Client dans son projet automobile, rendu possible grâce à l'expertise automobile et technologique de CARJOY qui, sur la base des informations Client, met en avant le type de véhicule le plus adapté, en toute neutralité.

CARJOY a la qualité de tiers de confiance facilitant la mise en relation et les transactions entre les Clients et ses Partenaires et Prestataires. En cette qualité, CARJOY n'est ni Client, ni Loueur, ni Vendeur, ni Acheteur, ni Financeur, ni Assureur ou intermédiaire en services financiers, proposant des services de location de véhicule ou des produits financiers. Les services de CARJOY et notamment sa Plateforme ne sont pas des services et/ou site de location en ligne de véhicules. CARJOY est inscrit à l'ORIAS sous le numéro 19005989 en qualité de Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance.

Article 1. DÉFINITIONS

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

« **Annonces** » : la liste des Véhicules proposés à la location ou à la vente et pour lesquels il peut demander la mise en relation avec le site dépositaire de l'annonce ou avec le Partenaire via la Plateforme Clients.

« **Assureur** » : toute personne morale ayant la qualité d'assureur ou d'intermédiaire en assurance proposant des produits d'assurance tous risques avec laquelle CARJOY a souscrit un contrat d'indication d'assurance ou un contrat de mandataire en intermédiation d'assurance aux fins de figurer sur la liste mise à la disposition du Client sur la Plateforme Clients.

« **Cas de Force majeure** » : tout événement imprévisible, irrésistible et échappant au contrôle des personnes concernées au sens de l'article 1218 du Code civil et tel que reconnu par les tribunaux français (par exemple, les attentats, les catastrophes naturelles, les incendies).

« **Compte** » : le compte du Client créé à compter de la validation de son inscription sur la Plateforme Clients lui permettant de se connecter à son Espace Personnel et d'accéder aux informations relatives à son compte, aux Annonces de véhicules mis en favoris, à ses informations personnelles, éventuels paiements et moyens de paiement.

« **Contenu** » : tout(e) texte, graphique, image, photographie, vidéo, information ou autres éléments postés, téléchargés, soumis ou transmis par le Client sur la Plateforme Clients au moment de son inscription et de ses demandes de consultation de Véhicule.

« **Contrat d'Assurance** » : le contrat, y compris son préambule et ses annexes ainsi que tout amendement, substitution, extension ou renouvellement de celui-ci, accessible dans sa version dématérialisée par l'intermédiaire d'un lien sur la Plateforme Clients, conclu entre le Client et l'Assureur, encadrant leurs relations et fixant les conditions de garanties du Véhicule et du Client en cas d'accident et de dommages du fait du Véhicule, auquel CARJOY n'est jamais parti.

« **Contrat de Location ou de Financement ou d'Achat** » : le Contrat de Location, d'Achat ou de Financement de Véhicule automobile, y compris son préambule et ses annexes, ainsi que tout amendement, substitution, extension ou renouvellement de celui-ci, conclu entre le Client et le Loueur ou entre le Client et le Financier ou entre le Client et le Vendeur, encadrant leurs relations, fixant les conditions de location, d'achat ou de mise à disposition via financement du véhicule au bénéfice du Client, auquel CARJOY n'est jamais parti.

« **CGU Clients** » ou « **Conditions Générales d'Utilisation Clients** » : les conditions générales d'utilisation de la Plateforme Clients HelloGova qui font l'objet des présentes et qui ont pour objet d'encadrer les relations entre les Clients et CARJOY y compris leur préambule et leurs annexes ainsi que tout amendement, substitution, extension ou renouvellement de celles-ci.

« **Client** » : personne physique ou morale ayant procédé, à titre professionnel ou particulier, à son inscription aux Services HelloGova sur la Plateforme Clients et utilisant les Services HelloGova aux fins de louer ou financer un ou plusieurs Véhicules en fonction de ses besoins et de bénéficier, le cas échéant, de prestations optionnelles proposées par le Service Conciergerie de CARJOY.

« **Demande de Mise en Relation** » : la Demande de Mise en Relation pour un Véhicule proposé à l'achat ou à la location, ou pour son assurance, ou pour son financement, effectuée par un Client auprès d'un Partenaire par l'intermédiaire de la Plateforme Clients.

« **Dossier Client** » : toutes les informations et tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de location, de financement, d'achat ou d'assurance d'un Véhicule, et comprenant selon les Partenaires concernés : (i) la pièce d'identité en cours de validité du Client particulier, ou le cas échéant, l'extrait Kbis ou l'avis de Situation au Répertoire SIRENE du Client Professionnel, (ii) les relevés d'information du précédent assureur du Client sur les 3 dernières années, (iii) le permis de conduire en cours de validité du Client, (iv) les justificatifs de solvabilité du Client et, le cas échéant, (v) tout autre document demandé par les Partenaires au Client.

« **Espace Personnel** » : l'interface personnelle du Client sur la Plateforme Clients à partir de laquelle celui-ci accède aux informations relatives à son Compte, à l'historique des véhicules mis en favoris, à ses paiements, à ses moyens de paiement et facturations.

« **Loueur** » : toute personne morale, plus spécifiquement tout organisme de leasing ou de location, exerçant une activité professionnelle de location de Véhicules, avec laquelle CARJOY a contracté un contrat de partenariat aux fins de proposer aux Clients des locations de Véhicules dont il est propriétaire.

« **Partenaire** » : toute personne morale, plus spécifiquement tout organisme de financement, de leasing, de vente de véhicule, de location ou d'assurance, exerçant une activité professionnelle de vente, de location ou d'assurance de Véhicules automobiles et proposant ses services sur la Plateforme Clients.

« **Parties** » : ensemble le Client et CARJOY.

« **Profilage** » : forme de traitement automatisé des Données à Caractère Personnel (DCP) du Client, afin de lui délivrer le meilleur accompagnement dans son projet automobile, notamment les Annonces en adéquation avec son profil.

« **Services HelloGova** » : tout service fourni par CARJOY comprenant :

- la « **Plateforme Clients** », plateforme Internet créée, développée et exploitée par CARJOY et accessible à l'adresse URL <https://hellogova.com> ;
- le « **Service de Correspondance des Types de Véhicules** », service par lequel la Plateforme Clients identifie le type de véhicule le plus adapté au Client, rendu possible grâce à l'expertise automobile et technologique de CARJOY ;
- le « **Service de Renvoi de l'Annonce au Client** », service par lequel la Plateforme Clients renvoie le Client vers l'Annonce d'un Véhicule mis en ligne par un site dépositaire ;
- le « **Service de Mise en Relation Clients - Partenaires** », service par lequel la Plateforme Clients transmet le Dossier Client au Partenaire, suite à la Demande de Mise en Relation du Client.

« **Véhicule** » : véhicule à moteur immatriculé en France métropolitaine.

« **Vendeur** » : toute personne morale, plus spécifiquement tout organisme de vente de Véhicule, exerçant une activité professionnelle, avec laquelle CARJOY a contracté un contrat de partenariat aux fins de proposer aux Clients des Véhicules dont il est propriétaire.

« **Site Dépositaire** » : toute personne morale, plus spécifiquement tout organisme de vente ou location de Véhicule, exerçant une activité professionnelle, présentant une Annonce de Véhicule adaptée aux résultats du Service de Correspondance des Types de Véhicules.

Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence à un genre inclut l'autre genre.

Article 2. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION CLIENTS

2.1. L'utilisation des Services HelloGova est régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation Clients qui ont pour objet de définir les conditions d'utilisation de la Plateforme Clients et des Services HelloGova ainsi que les droits, obligations et responsabilités des Clients et de CARJOY.

2.2. Il est précisé que les relations, entre le Client et le Loueur sont définies au Contrat de Location, entre le Client et le Financier sont définies au Contrat de Financement, et les relations entre le Client et l'Assureur sont définies au Contrat d'Assurance, auxquels CARJOY n'est jamais parti.

Article 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION CLIENTS

3.1. Tout accès et utilisation des Services HelloGova proposés sur la Plateforme Clients est subordonné à l'acceptation préalable du Client et au respect de l'ensemble des termes des Conditions Générales d'Utilisation Clients sans restriction ni réserves.

3.2. Avant tout accès aux Services HelloGova, le Client est tenu d'avoir préalablement pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation Clients accessibles et imprimables en bas de la page d'accueil de la Plateforme Clients en cliquant sur le lien hypertexte « CGU Clients » et de les avoir acceptées au moyen de la case prévue à cet effet lors de son inscription et la création concomitante de son Compte.

La version en vigueur des Conditions Générales d'Utilisation Clients est également téléchargeable sur tout support numérique de son choix.

3.3. En cochant la case prévue à cet effet, le Client s'engage à utiliser les Services HelloGova accessibles depuis la Plateforme Clients dans le respect des CGU Clients. A défaut d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation Clients, le Client ne pourra pas accéder aux Services HelloGova.

Article 4. MISE À JOUR DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION CLIENTS

4.1. Les Conditions Générales d'Utilisation Clients sont susceptibles d'être mises à jour à tout moment par CARJOY sans préavis ni obligation de motiver sa décision.

4.2. Le Client est informé de l'entrée en vigueur des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation Clients par voie d'email et a la possibilité de refuser l'applicabilité des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation Clients à son égard sous réserve de le notifier par écrit préalablement à leur entrée en vigueur à HelloGova à l'adresse suivante : hello@carjoy.fr.

4.3. A défaut d'avoir notifié son refus avant la date d'entrée en vigueur, le Client est réputé avoir accepté les nouvelles Conditions Générales d'Utilisation Clients. Les relations entre les Parties après la date d'entrée en vigueur seront alors régies par cette nouvelle version.

Article 5. DOCUMENTATION CONTRACTUELLE

5.1. L'accès et l'utilisation des Services HelloGova par le Client est régie par les documents contractuels suivants (les « **Documents Contractuels** ») classés par ordre hiérarchique croissant :

- Les présentes Conditions Générales d'Utilisation Clients, y compris leur préambule et leurs annexes ;
- Tout autre document incorporé contractuellement par l'accord des Parties.

5.2. En cas de contradiction entre les Documents Contractuels, le Document Contractuel de rang supérieur prévaut sur le Document Contractuel de rang inférieur.

5.3. En cas d'invalidité d'une ou plusieurs stipulations, d'un ou plusieurs des Documents Contractuels, en vertu d'une loi, d'un règlement ou en application d'une décision définitive d'une juridiction compétente, celle-ci sera sans aucune conséquence sur la validité et l'effectivité des autres stipulations dudit Document Contractuel et des autres Documents Contractuels.

Article 6. CONDITIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES HELLOGOVA

6.1. L'accès au Service de Mise en Relation Clients - Partenaires est ouvert à toute personne justifiant notamment: (i) être domiciliée ou établi en France métropolitaine, (ii) être habilitée, par l'intermédiaire de ses préposés pour une personne morale, à la conduite d'un Véhicule conformément aux conditions générales de location habituellement proposées par les loueurs, (iii) être éligible à la souscription d'un contrat d'assurance tous risque conformément aux conditions générales d'assurance habituellement proposées par les assureurs, (iv) disposer de moyens de paiement valides, (v) être éligible à la souscription d'un contrat de financement conformément aux conditions générales de financement habituellement proposées par les établissements bancaires.

6.2. L'accès du Client aux Services HelloGova s'effectue au moyen de son Compte créé lors de son inscription

6.3. L'accès aux Services HelloGova est rendu possible grâce au Profilage du Client, autorisant via la création de son Compte Utilisateur, l'analyse automatisée de son projet automobile, grâce aux questions posées sur le Site. Il peut néanmoins faire la demande d'un traitement manuel de son projet automobile, par un expert automobile humain, directement depuis le Site ou par e-mail à hello@carjoy.fr.

6.4. A la date de création de son Compte, le Client est tenu de renseigner les informations nécessaires à la création de son Compte à savoir : (i) ses nom et prénom, (ii) son adresse électronique et, (iii) son numéro de téléphone. Le Client est ensuite tenu de choisir un mot de passe dont il s'engage à conserver et à garantir le maintien de la confidentialité et informera, le cas échéant, CARJOY de toute utilisation frauduleuse par un tiers dont il aurait eu connaissance. Il reconnaît, à ce titre, le droit pour CARJOY de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas et reconnaît, par ailleurs, être seul responsable de l'utilisation de son mot de passe par des tiers ou des actions faites par ces tiers pour son compte qu'elles soient frauduleuses ou non.

En aucun cas, CARJOY ne saurait être tenue responsable en cas d'usurpation du mot de passe du Client. Tout accès aux Services HelloGova effectué grâce aux identifiants du Client sera présumé être effectué par lui-même dans la mesure où CARJOY n'a pas pour obligation et ne dispose pas des moyens techniques lui permettant de s'assurer de l'identité des personnes ayant accès à la Plateforme Clients.

Un seul Compte pourra être créé par le Client, CARJOY se réservant la possibilité de supprimer tout compte supplémentaire créé par le même Client. Il est interdit au Client dont le Compte a été supprimé par CARJOY pour des motifs justifiés d'en créer un nouveau.

Article 7. CONDITIONS ET MODALITÉS D'UTILISATION DES SERVICES HELLOGOVA

7.1. Service de Correspondance des Types de Véhicules. L'utilisation de ce service de correspondance des Types de Véhicules se déroule selon les étapes suivantes :

- 1 – Renseignement du projet automobile du Client :** le Client recherchant un nouveau véhicule indique les caractéristiques de son projet automobile et son usage, via des critères qui lui sont proposés de renseigner,
- 2 – Création d'un Compte :** afin de bénéficier des Services HelloGova, le Client est invité à créer son Compte pour accéder à son Espace Personnel,
- 3 – Correspondance du Type de Véhicule avec le Client :** un algorithme d'intelligence artificielle identifie les Types de Véhicules correspondant au projet automobile du Client. Le Client peut demander l'intervention d'un expert automobile humain afin de préciser son projet automobile, soit directement par l'intermédiaire du Site, soit par e-mail à hello@carjoy.fr.

7.2. Service de Renvoi de l'Annonce au Client. L'algorithme d'intelligence artificielle met en avant les Annonces correspondant au projet automobile, afin que le Client sélectionne ses Annonces favorites.

7.3. Service de Mise en Relation Clients - Partenaires. L'utilisation de ce service de mise en relation entre le Client et le Partenaire à des fins de location, de vente, de financement ou d'assurance d'un Véhicule se déroule selon les étapes suivantes :

- **1 - Choix du Véhicule :** parmi les Annonces mises en favoris, le Client fait pour le Véhicule souhaité la Demande de Mise en Relation avec le Partenaire, en cliquant sur le bouton « *Être mis en relation* » situé en bas à gauche de la fiche véhicule.
- **2 - Demande de Mise en Relation :** une fois le Véhicule sélectionné, le Client procède à sa Demande de Mise en Relation. Le Client est invité à compléter son Dossier Client.
- **3 – Transmission du Dossier Client au Partenaire :** La Plateforme Clients transmet au Partenaire les informations relatives au Client ainsi que sa Demande de Mise en Relation sous réserve que le Dossier Client soit réputé complet et à jour, pour étude, acceptation et validation définitive par le Partenaire. Il est précisé que CARJOY, en sa qualité de plateforme d'intermédiation, n'a pas la qualité de Loueur, ni Vendeur, ni Assureur, ni Financier ni ne fournit ou distribue aucun produit financier ni n'a la qualité d'intermédiaire en opérations de banque ou en service de paiement (IOBSP), de courtiers en crédit ou de mandataire en crédit et n'intervient jamais dans la présentation, la proposition ou encore la rédaction du Contrat de Location, d'Achat ou de Financement qui incombe et relève de la pleine et entière responsabilité du Partenaire. En cas de dossier incomplet, le Client peut recevoir une notification de rejet à laquelle il lui appartient de répondre. Le Client reconnaît par ailleurs qu'en cas de rejet de sa Demande de Mise en Relation du Véhicule par les Partenaires, CARJOY ne peut en aucun cas en être tenu pour responsable.

Le Client reconnaît que ces étapes sont renouvelées à chaque nouvelle Demande de Mise en Relation effectuée par le Client.

La Plateforme Clients peut envoyer le Dossier Client à plusieurs Partenaires, notamment en fonction :

- de l'Annonce choisie par le Client ;
- des informations relatives au mode d'acquisition de son futur Véhicule, renseignées lors du Service de Correspondance des Types de Véhicules (achat, location, comptant ou via financement) ;
- de sa volonté ou non d'être mis en relation avec nos partenaires Assureurs, renseignée lors du Service de Correspondance des Types de Véhicules.

Article 8. OBLIGATIONS DU CLIENT

8.1. Capacité juridique. Le Client s'engage à avoir la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes Conditions Générales d'Utilisation Clients. Il s'engage et garantit également avoir la pleine capacité juridique pour conclure des contrats avec les Partenaires.

8.2. Respect des lois, réglementation en vigueur. Le Client s'engage et garantit respecter les lois et réglementations en vigueur afférentes à son accès et utilisation des Services HelloGova.

8.3. Utilisation des Services HelloGova. Le Client s'engage à utiliser les Services HelloGova conformément aux Conditions Générales d'Utilisation Clients. Il s'engage, en particulier, à respecter les étapes, conditions et modalités d'utilisation des Services HelloGova et, plus particulièrement, ce qui est décrit aux Articles 6 et 7 des présentes.

8.4. Informations et Contenus. Le Client reconnaît et déclare que les informations renseignées et les Contenus transmis sur la Plateforme Clients sont exacts, à jour et complets et mis à jour afin de préserver leur exactitude et qu'il est, à ce titre, le seul responsable de la sincérité et de l'exactitude de ses informations/Contenus. Toutefois, au cas où l'une des informations à renseigner ou Contenu fourni s'avérerait faux, incomplet, obsolète, mensonger ou injurieux, le Client reconnaît que CARJOY se réserve le droit, sans aucune notification ou indemnité et sans préavis, de suspendre ou de clôturer son Compte et de lui refuser l'accès à tout ou partie des Services HelloGova.

8.5. Location, Vente ou Financement du Véhicule. La Location, vente ou financement du Véhicule est éventuellement formalisée par la signature d'un Contrat de Location, de vente ou de Financement entre respectivement le Loueur, le Vendeur ou le Financier et le Client, mis à sa disposition dans sa version dématérialisée par l'intermédiaire de la Plateforme Clients. Le Client reconnaît que CARJOY est un tiers au Contrat de Location, de Vente ou de Financement contracté entre respectivement le Loueur, le Vendeur et le Client ; et que CARJOY n'a ni la qualité de loueur, de vendeur ou de financier et ne fournit ou ne distribue aucun produit financier ni n'a la qualité d'intermédiaire en opérations de banque ou en service de paiement (IOBSP), de courtiers en crédit ou de mandataire en crédit et n'intervient jamais dans la présentation, la proposition ou encore la rédaction du Contrat de Location ou de Financement qui incombe et relève de la pleine et entière responsabilité du Loueur, Vendeur ou Financier. Nonobstant ce qui précède, le Client s'engage, toutefois, à respecter les stipulations contractuelles de ce Contrat de Location, de Vente ou de Financement et à conserver, par ailleurs, l'ensemble des documents justificatifs du respect des conditions stipulées au Contrat de Location, de Vente ou de Financement.

8.6. Assurance. Le Client peut souscrire un Contrat d'Assurance auprès d'un Assureur figurant dans la liste des Assureurs fournie par CARJOY concomitamment à la location ou à l'achat de son Véhicule. Le Client s'engage dans le cas d'un sinistre ou d'une panne à avertir l'assistance dépannage, l'Assureur. Le Client reconnaît que CARJOY est un indicateur ou un Mandataire en Intermédiation d'Assurance au Contrat d'Assurance liant le Client et l'Assureur, et auquel CARJOY n'est jamais parti. Le Client s'engage, toutefois, à respecter les conditions stipulées au Contrat d'Assurance, en particulier les conditions d'éligibilité, et à fournir, le cas échéant, les pièces justificatives requises.

8.7. Obligations relatives à la sauvegarde des informations du Compte Utilisateur

L'utilisateur doit sauvegarder les informations accessibles dans son Compte utilisateur, ou mise en ligne par lui-même, s'il souhaite les conserver. L'utilisateur reconnaît et accepte qu'il ne pourra pas

rechercher la responsabilité de CARJOY en cas de perte éventuelle de ces informations et ne pourra prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

8.8. Responsabilités générales

L'Utilisateur est responsable des dommages de toute nature, matériels ou immatériels, directs ou indirects, causé à CARJOY ou à tout tiers, du fait de l'utilisation illicite du Site, quelque soit la cause de ce dommage.

L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites d'usage d'Internet, et notamment reconnaît :

- que CARJOY n'assume aucune responsabilité sur les services accessibles par Internet et n'exerce aucun contrôle de quelque forme que ce soit sur la nature et les caractéristiques des données qui pourraient transiter par l'intermédiaire de son Site.
- que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées notamment contre les détournements éventuels. La communication de toute information jugée par l'Utilisateur de nature sensible ou confidentielle se fait à ses risques et périls.
- que les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété.
- qu'il est le seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge et transfère sur Internet.
- que CARJOY ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur le contenu des services accessibles sur Internet.

Article 9. RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE CARJOY

9.1. Contrats conclus entre le Client et le Partenaire. CARJOY a la qualité de tiers de confiance facilitant la mise en relation entre le Client et le Loueur, ou entre le Client et l'Assureur, ou entre le Client et le Vendeur, ou entre le Client et Financier, et n'est en aucun cas Client/Vendeur/Financier/Loueur/Assureur/Agent d'Assurance/distributeur de produit financier/intermédiaire en opérations de banque ou en service de paiement ni partie aux Contrats de Location ou de Financement et/ou d'Assurance conclus entre le Client et le Loueur ou entre le Client et l'Assureur, ni revendeur, courtier, agent ou mandataire du Client, du Vendeur, du Financier ou du Loueur. En conséquence, CARJOY ne pourra pas être tenue pour responsable du fait de la non-exécution et/ou de la mauvaise exécution des contrats conclus entre le Client et le Loueur, ou entre le Client et l'Assureur, ou entre le Client et le Vendeur, ou entre le Client et Financier.

En particulier, CARJOY ne garantit pas la bonne exécution de ses obligations et le bon respect de ses garanties par le Loueur et/ou l'Assureur et/ou le Vendeur et/ou le Financier à l'égard du Client. CARJOY ne garantit pas non plus notamment que les Véhicules présentés seront exempts de tout défaut de conformité, de vice apparent et/ou de vice caché et qu'ils seront, par ailleurs, en bon état de fonctionnement. CARJOY ne garantit pas *a fortiori* que les informations relatives aux Véhicules notamment les descriptions des Véhicules seront exactes et/ou exhaustives.

CARJOY décline, en conséquence, toute responsabilité en cas de litiges entre le Client et le Loueur, ou entre le Client et l'Assureur, ou entre le Client et le Vendeur, ou entre le Client et Financier et notamment, en cas non-respect de leurs obligations, d'acte contraires à la loi, illicites ou contraires aux bonnes mœurs.

A ce titre, le Client devra faire son affaire personnelle de toute réclamation, prétention et/ou action relative à la non-exécution et/ou à la mauvaise exécution en relation avec le Contrat de Location, ou Contrat de Vente, ou Contrat de Financement ou Contrat d'Assurance conclu avec un Loueur et/ou un Assureur et/ou Financier et/ou Vendeur.

9.2. Accès et fonctionnement des Services HelloGova et de la Plateforme Clients. CARJOY s'engage à fournir les Services HelloGova avec diligence, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens à l'exclusion de toute obligation de résultat.

CARJOY fera ses meilleurs efforts aux fins de maintenir accessible aux Clients la Plateforme Clients 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sauf Cas de Force Majeure ou du fait des Clients.

En cas de nécessité, CARJOY se réserve la possibilité de limiter ou de suspendre l'accès à la Plateforme Clients, pour procéder à toute opération de maintenance et/ou d'amélioration. Dans cette hypothèse, CARJOY s'engage à informer le Client au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par tous moyens utiles et notamment par message informatif général sur la page d'accueil de la Plateforme Clients de ces opérations de maintenance et/ou d'amélioration. CARJOY fera ses meilleurs efforts afin que ces opérations de maintenance et/ou d'amélioration n'excèdent pas huit (8) heures et s'effectuent en dehors des heures ouvrées, soit du lundi au vendredi de 8h à 18h, heure de Paris, France.

CARJOY fait, par ailleurs, ses meilleurs efforts aux fins d'assurer la préservation de la sécurité de la Plateforme Clients. Toutefois, la Plateforme Clients peut ponctuellement présenter des erreurs et/ou des bogues susceptibles d'entraîner des dysfonctionnements des Services HelloGova pour lesquels CARJOY ne peut en aucun cas être responsable en raison des précautions utiles mises en place.

CARJOY ne pourra pas non plus être tenue pour responsable des interruptions dans l'accès ou le fonctionnement de ses Services HelloGova et notamment de la Plateforme Clients, qui ne résulteraient pas de son fait, mais du fait du Client, de circonstances extérieures imprévisibles et insurmontables, ou de Cas de Force Majeure.

En tout état de cause, CARJOY ne pourra être tenue pour responsable que des dommages directs prévisibles et avérés subis au titre de l'utilisation de ses Services. CARJOY ne pourra être tenue pour responsable des dommages indirects, perte commerciales, pertes de revenus, pertes de profits, pertes de bénéfices, pertes de contrats, pertes de clientèle, perte de chance, manque à gagner, pertes de données, atteinte aux données, atteinte à l'image ou à la réputation ou préjudice moral.

Article 10. NATURE DES RELATIONS CONTRACTUELLES

Les Conditions Générales d'Utilisation Clients ne sauraient s'analyser comme créant entre les Parties une relation de salariat, ni un contrat d'agent commercial, ni un mandat ou mandat d'intérêt commun, toute relation de cette nature étant expressément exclue par les Parties, comme condition essentielle sans laquelle les Parties n'auraient pas accepté d'entrer en relation contractuelle.

En conséquence, les Parties sont des parties libres et indépendantes dans l'exercice de leurs activités respectives. En particulier, CARJOY exerce son activité en tant que professionnel libre et indépendant et n'a pas le pouvoir de traiter et/ou négocier et/ou conclure des contrats au nom et pour le compte des Clients avec des Loueurs ou des Assureurs ou des Vendeurs ou des Financiers et, plus généralement, d'agir au nom et/ou pour le compte des Clients, sauf accord contraire des Parties.

Article 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1. Plateforme Clients. La Plateforme Clients et chacun des éléments qui la compose, qu'ils soient visuels ou sonores en ce compris les marques, dénominations, logos, textes, visuels, images, photographies, musiques, vidéos, dessins, modèles, logiciels, bases de données etc. présents, publiés ou rendus disponibles par l'intermédiaire de la Plateforme Clients sont et demeure la propriété exclusive de CARJOY. Sont exclus de ce périmètre les caractéristiques des Véhicules issus des Sites Dépositaires et mis en avant suite au Service de Correspondance des Types de Véhicules.

Le développement de la Plateforme Clients a impliqué des investissements importants et un travail commun des équipes de CARJOY, particulièrement dans l'innovation technologique de Référencement des Types de Véhicules adaptés aux Clients. Pour cette raison et sauf stipulation expresse contraire, CARJOY ne concède au Client aucun autre droit que celui d'utiliser la Plateforme Clients pour son usage strictement personnel.

Toute reproduction, représentation totale ou partielle, extraction, utilisation, réutilisation et/ou exploitation de tout ou partie de la Plateforme Clients et/ou des éléments qui la composent, par quelque procédé que ce soit et quel qu'en soit le support, sans l'autorisation expresse et préalable de CARJOY est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'ensemble de ces éléments est mis à la disposition du Client qui s'engage à les respecter, à ne pas les modifier, ni les extraire, ou en faire un usage prohibé par la loi et les réglementations en vigueur.

11.2. Licence d'utilisation de la Plateforme Clients. CARJOY concède au Client, pour tout le monde entier et pour la durée de l'utilisation des Services, une licence non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Plateforme Clients, dans sa version existante à la date des présentes et dans toutes éventuelles versions à venir (la « **Licence** »).

La Licence est consentie aux seules fins d'utilisation de la Plateforme Clients et des Services HelloGova par le Client.

Le Client s'interdit de reproduire, arranger, adapter tout ou partie de la Plateforme Clients ; procéder à toute forme d'exploitation commerciale de la Plateforme Clients auprès de tiers ; céder, fournir, prêter la Plateforme Clients, en concéder des sous-licences ou autres droits d'usage ou, de manière plus générale, de communiquer à un tiers ou à une société affiliée non autorisée tout ou partie de la Plateforme Clients ; procéder à la télétransmission de la Plateforme Clients, à sa mise en réseau, notamment sur internet, ou à sa diffusion sous tout autre forme, sans autorisation écrite et préalable de CARJOY, créer toute œuvre dérivée de tout ou partie de la Plateforme Clients.

Article 12. **CONDITIONS DE SUPPRESSION DU COMPTE**

12.1. **Effets.**

A la demande du Client, ou à l'initiative de CARJOY, le Compte du Client est susceptible d'être supprimé, ce qui s'accompagne de :

- la suppression de ses accès et de son Espace Personnel,
- la suppression ou l'anonymisation de toutes les informations du Client, hormis les informations relatives à son identification et son adresse électronique sauf dispositions légales contraires.

12.2. Continuité de certaines stipulations. Le Client reconnaît et accepte que les articles 13 relatifs à la propriété intellectuelle restent applicables postérieurement à la suppression du Compte.

Article 13. **DONNÉES PERSONNELLES**

Des Données Personnelles du Client (DCP) sont collectées par l'intermédiaire de la Plateforme Clients, dans le cadre de l'exécution des Services HelloGova, et dont le traitement est soumis au respect de la réglementation en vigueur et de la charte de protection des données personnelles de CARJOY.

Article 14. **LIENS EXTERNES**

La Plateforme Clients peut contenir des liens vers d'autres sites internet susceptibles d'intéresser le Client. La responsabilité de CARJOY ne saurait être recherchée ni engagée quant au contenu de l'un de ces sites tiers, auquel le Client aurait eu accès au moyen de ces liens.

En outre, CARJOY ne dispose d'aucun moyen de contrôle du contenu de ces sites tiers qui demeurent totalement indépendants de la Plateforme Clients. De surcroît, l'existence d'un lien entre la Plateforme Clients et un site tiers ne signifie en aucun cas que CARJOY approuve à quelque titre que ce soit le contenu de ce site et *a fortiori* l'usage qui pourrait en être fait.

Toute utilisation ou insertion d'un lien vers la Plateforme Clients devra par ailleurs être préalablement autorisée par CARJOY qui pourra être contacté par le biais de l'adresse : hello@carjoy.fr.

Si un lien vers une page du Site serait créé sur un site internet extérieur au Site, le responsable de la publication de ce site internet doit afficher ladite page du Site dans une nouvelle fenêtre du navigateur. A tout moment, CARJOY se réserve le droit de demander la suppression de tout lien externe vers le Site.

Article 15. **DISPOSITIONS DIVERSES**

15.1. Convention de preuve. Les Parties reconnaissent dans le cadre de leur relation que les courriers électroniques, SMS échangés entre eux ou encore les notifications effectuées par CARJOY sur la Plateforme Clients feront foi entre les Parties jusqu'à preuve du contraire.

17.2. Autonomie des dispositions. Dans l'hypothèse où l'une des stipulations quelconques des présentes deviendrait nulle, impropre à produire les effets en considération desquels elle y a été insérée, inapplicable, inopposable, non-valide ou illégale, les autres stipulations des présentes ne s'en trouveront pas affectées et les Parties ne seront pas déchargées de leurs obligations s'agissant de l'exécution des présentes. Dans cette hypothèse, CARJOY substituera dès que possible une stipulation

valide et satisfaisante pour les Parties en lieu et à la place de la stipulation dont la validité est affectée.

17.3. Notifications. CARJOY fait élection de domicile à l'adresse suivante : 9, allée Jeanne de Lartigue 33650 La Brède et le Client à l'adresse renseignée lors de la création du Compte.

Article 16. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

16.1. **Loi applicable.** Les présentes sont régies par le droit français.

16.2. **Juridiction.** En cas de litige, CARJOY encourage à prendre dans un premier temps contact avec ses équipes afin de trouver une solution amiable. CARJOY examinera les demandes raisonnables de résolution de litige au moyen de procédures alternatives. Dans l'hypothèse où le litige ne serait pas réglé dans les soixante (60) jours qui suivent une demande de règlement amiable, il sera porté devant les juridictions du ressort de la Cour d'Appel de Bordeaux.
